Jean-Philippe HOREN

Expert-Comptable Diplômé *Commissaire aux Comptes*

Inscrit au Tableau de l'Ordre de Paris *Membre de la Compagnie de Paris*

30, avenue du Petit Parc – 94100 VINCENNES

Association FLORIMONT

5/9 Place Marcel Paul
75014 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres de l'association Florimont,

1. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Florimont relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre association applique le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels. Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par votre association je me suis assuré que la présentation des comptes respectait bien le cadre du nouveau règlement ANC.

3. Vérifications Spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

4. Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

5. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'*article L.821-55 du Code de commerce*, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Vincennes, le 26 mars 2025,

Le Commissaire aux comptes

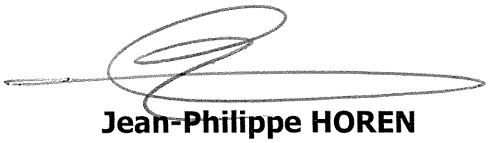

Jean-Philippe HOREN

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	7 015	2 530	4 485	861
	Autres immobilisations corporelles	184 614	122 484	62 131	64 232
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 279		2 279	1 919
	TOTAL (I)	**193 909**	**125 013**	**68 896**	**67 012**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	19 419	472	18 947	19 911
	Autres créances	389 864		389 864	574 626
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	51 500		51 500	50 000
	DISPONIBILITES	216 840		216 840	132 188
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	8 190		8 190	2 773
	TOTAL (II)	**685 812**	**472**	**685 341**	**779 498**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**879 721**	**125 485**	**754 236**	**846 510**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			2 279	1 919
	(3) dont à plus d'un an				

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	42 047	42 047
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	238 586	227 206
	Résultat de l'exercice	**17 309**	**11 380**
	Total des fonds propres	**297 942**	**280 634**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	66 743	78 831
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	**66 743**	**78 831**
	Total des fonds associatifs	**364 685**	**359 465**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 100	7 270
	Dettes fiscales et sociales	71 573	58 166
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	739	16
	Produits constatés d'avance	306 139	421 593
	Total des dettes	**389 551**	**487 045**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**754 236**	**846 510**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	17 308,71	11 380,25
(1) Dont à moins d'un an	389 551	487 045
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	69 264	64 703
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	537 570	483 723
	Dons	110	2
	Cotisations	2 260	2 112
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		2 422
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	1 492	8 769
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	**610 696**	**561 730**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	4 788	3 354
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	90 461	99 001
	Impôts, taxes et versements assimilés		4 560
	Rémunération du personnel	422 407	346 403
	Charges sociales	88 798	94 751
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	6 527	13 040
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	1 144	588
	Total des charges d'exploitation	**614 125**	**561 697**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**(3 429)**	**33**
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers	3 974	2 983
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	**3 974**	**2 983**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**545**	**3 016**
	Produits exceptionnels	34 324	16 859
	Charges exceptionnelles	17 560	8 495
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**16 764**	**8 364**
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	**648 994**	**581 573**
	TOTAL DES CHARGES	**631 685**	**570 193**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**17 309**	**11 380**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**	**188 608**	**171 792**
	Bénévolat	188 608	171 792
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES	**188 608**	**171 792**
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole	188 608	171 792

Règles et Méthodes Comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 754 236 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 648 994 euros et un total charges de 631 685 euros, dégageant ainsi un résultat de 17 309 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le trésorier de l'association FLORIMONT avec le concours du cabinet BC Expertises qui intervient dans le cadre de sa mission de Présentation des Comptes Annuels qui lui a été confiée.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Matériel & outillage	5 ans
- Installations générales, agencements	5-10 ans
- Matériel de bureau & informatique, mobilier	3-5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Charges à payer

Le montant des charges à payer s'élève à 58 188€ pour l'exercice 2024.

Charges constatées d'avance

Le montant des charges constatées d'avance s'élève à 8 190€ pour l'exercice 2024.

Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir s'élève à 388 600€ pour l'exercice 2024 et sont composés de 383 836€ de subventions, de 3 764€ de subventions d'investissement et de 1 000€ d'aides apprentis.

Produits constatés d'avance

Le montant des produits constatés d'avance s'élève à 306 139€ pour l'exercice 2024.

Subventions

L'association bénéficie de diverses subventions. Les subventions rattachées à des exercices futurs sont inscrites en produits constatés d'avance.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées dans le compte 131600 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Effectif

L'effectif moyen 2024 est de 15 salariés.

Règles et Méthodes Comptables

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.
Les engagements sont non significatifs compte tenu de l'âge des salariés.

Contributions volontaires en nature

Les heures de bénévolat 2024 sont estimées à 11 788 heures.

Informations sur les 3 personnes les mieux rémunérées

Les dirigeants bénévoles de l'association n'ont reçu aucune rémunération en 2024.

Evènements postérieurs à la clôture des comptes

Néant.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 388		4 627			7 015
	Instal., agencement, aménagement divers	103 661		12 112			115 773
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	61 896		6 945			68 841
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours			11 661		11 661	
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**167 945**		**35 345**		**11 661**	**191 629**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 919		361			2 279
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 919**		**361**			**2 279**
	TOTAL	**169 864**		**35 706**		**11 661**	**193 909**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 527	1 002		2 530
	Autres instal., agencement, aménagement divers	50 124	14 350		64 474
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	51 201	6 808		58 009
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**102 852**	**22 161**		**125 013**
	TOTAL	**102 852**	**22 161**		**125 013**

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles				
	Sur immobilisations corporelles				
	Sur immobilisations des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations titres de participation				
	Sur immobilisations autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	1 894	69	1 492	472
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**1 894**	**69**	**1 492**	**472**
	TOTAL GENERAL	**1 894**	**69**	**1 492**	**472**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	69	1 492
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 279	2 279	
	Clients douteux ou litigieux	472	472	
	Autres créances clients	18 947	18 947	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 264	1 264	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 764	4 764	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	383 836	383 836	
	Charges constatées d'avance	8 190	8 190	
	TOTAL DES CREANCES	**419 752**	**419 752**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 100	11 100		
	Personnel et comptes rattachés	42 976	42 976		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 024	28 024		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	573	573		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	739	739		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	306 139	306 139		
	TOTAL DES DETTES	**389 551**	**389 551**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise	42 047				42 047
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	227 206	11 380			238 586
Excédent ou déficit de l'exercice	11 380	(11 380)	17 309		17 309
Situation nette	**280 634**		**17 309**		**297 942**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	78 831		3 702	15 790	66 743
Provisions réglementées					
TOTAL	**359 465**		**21 010**	**15 790**	**364 685**

Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		**58 188**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**11 100**
Fournisseurs factures non parvenues	*11 100*	
Dettes fiscales et sociales		**46 365**
Provisions Congés Payés	*7 976*	
Personnel Autres charges à payer	*35 000*	
Provisions charges sociales	*3 388*	
Autres dettes		**723**
Charges à payer	*723*	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**8 190**
SMEF AZUR		640	
ABONNEMENT AHASLIDES		56	
AXN INFOR ABO LOGICIEL		4 089	
OVH		87	
RESEAUX BUREAU CONTRAT		13	
MAIF ASSURANCE		2 985	
GROUPE MONIT ASSOS		105	
LA PAGE 14		21	
TISSOT ABONNEMENT		44	
CULTURES DU COEUR		150	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**8 190**

Produits à recevoir

		31/12/2024
Total des Produits à recevoir		388 600
Autres créances		388 600
Subvention d'investissement à recevoir	*3 764*	
Etat-Ch. à payer-Prod.à recev.	*1 000*	
Produits à recevoir	*383 836*	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			**306 139**
SUBVENTIONS		306 139	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**306 139**